



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 22 mars 2018	Nombre de délégués :	
N° 2018-011	En exercice :	50
Convocation du : 13 mars 2018	Présents ou représentés :	30
Affichage du : 26 mars 2018	Absents :	11

Objet de la délibération : Acquisition parcelles zones humides – RCEA - M. DUMOUT/M. BOIS

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux du mois de mars à 18H30, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil de Montceau-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la commune de Blanzay.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS (CCM)	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD	X		X	
BLANZY (CCM)	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X	X		Pouvoir à Jean-Marc FRIZOT
CIRY LE NOBLE (CCM)	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X	X		M Jean-Louis RYCHLICK
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT	X X			
GÉNELARD (CCM)	M Marcel MARTIN M Pierre-Yves DUMAS			X X	
MARIGNY (CCM)	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X X			
MONTCEAU LES MINES (CCM)	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X		X	
MONTCENIS (CCM)	M André PRUDHON M Jean-Luc GISCLON			X X	
MONTCHANIN (CCM)	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU		X X		
OUDRY (CCC)	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN		X	X	
PALINGES (CCC)	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		
PERRECY LES FORGES (CCM)	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB	X	X		
POUILLOUX (CCM)	M SOROKA Christian M Jimmy BOUDRY	X	X		
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS (CCC)	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY		X X		
SAINT BERAIN SOUS SANVIGNES (CCM)	M Jean-Paul GUILLEMIN M Bernard VILLETTE	X		X	
SAINT EUSÈBE (CCM)	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X X			
SAINT LAURENT D'ANDENAY (CCM)	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X	X		M Bernard DUTREMBLE
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER (CCM)	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X X			
SAINT VINCENT BRAGNY (CCC)	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X		X	
SANVIGNES LES MINES (CCM)	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE	X	X		M CANE Frederic
TORCY (CCM)	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X X			
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET	X	X		
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X	X		

Secrétaire de séance : M Bruno PICHARD

.../...

Pour rappel : Dans le cadre des compensations de zones humides concernant les travaux du doublement de la RCEA, le Syndicat est un des partenaires privilégiés de l'Etat.

Les projets de tracés de la RN80 et RN 70 sont amenés à remblayer des zones humides. En contrepartie, l'Etat doit compenser cette incidence soit par de l'acquisition, soit par des conventions de gestion – l'objectif étant la restauration de ces milieux humides. Pour ce faire, la DREAL a conventionné avec le Syndicat pour des opérations financières de cession ou d'acquisition de parcelles ainsi que pour des opérations de gestion.

Le Syndicat doit acquérir plusieurs parcelles de zones humides dont :

Sect. Cadast.	N° de parcelle	Superficie	Commune	Propriétaire
B	544	1.9605 ha	Blanzy	M. DUMOUT ou DUTREMBLE
B	113	1.3609 ha	Blanzy	M. DUMOUT ou DUTREMBLE
B	114	0.9592 ha	Blanzy	M. BOIS Jean François

Considérant l'opportunité pour le SMBVB et la DREAL d'acquérir ces zones humides :

- L'ensemble foncier de M. Jean Luc DUMOUT constitué des parcelles B n° 544 et B n° 113 s'élève à 6 642.80 € pour une surface de 3.3214 ha sur la commune de Blanzy.
- L'ensemble foncier de M. Jean François BOIS constitué de la parcelle B n° 114 s'élève à 1 918.40 € pour une surface de 0.9592 sur la commune de Blanzy.

Le Comité Syndical, Après avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessous :

Sect. Cadast.	N° de parcelle	Superficie	Commune	Propriétaire
B	544	1.9605 ha	Blanzy	M. DUMOUT ou DUTREMBLE
B	113	1.3609 ha	Blanzy	M. DUMOUT ou DUTREMBLE
B	114	0.9592 ha	Blanzy	M. BOIS Jean François

d'une superficie totale d'environ 4.2806 ha au prix de 8 561.20 € (trois mille cinq cent soixante-dix euros) en vue de compenser les pertes de zones humides dues aux aménagements de la RCEA.

Autorise Monsieur le Président :

- à entreprendre toutes les démarches utiles pour concrétiser ces acquisitions au prix global de 8 561.20 € (huit mille cinq cent soixante-un euros et vingt centimes),
- à signer les actes notariés qui seront passé entre le SMBVB, M. DUMOUT ou DUTREMBLE et M. BOIS.
- à solliciter les financeurs pour l'acquisition de ces parcelles ainsi que pour son entretien.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a vertical line that curves to the right.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : **03 avril 2018**
Publication le : **03 avril 2018**

A Montceau-les-Mines le : **03 avril 2018**
Le Président,

A handwritten signature in black ink, identical to the one above, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a vertical line that curves to the right.